

Grigny, le 27 juin 2023

Mesdames, Messieurs  
Les Membres du Conseil municipal

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément à l'Article L.2121-7 du Code Général des Collectivités locales, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu le :

Lundi 03 juillet 2023 à 19 heures  
En Mairie de Grigny  
Salle du Conseil Municipal

**ORDRE DU JOUR**

- Nomination du Secrétaire de Séance,
- Décisions du Maire,
- Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mai 2023,
- **Examen et vote des Délibérations suivantes**

1 - Vœux : Non au projet d'osmose inverse basse pression du SEDIF,

**Finances locales :**

2 - Décision Modificative n°1 portant sur le Budget Principal pour l'exercice 2023,

**Fonctionnement des instances**

3 - Élection de la commission de délégation de service public,

### Culture de Paix

- 4 - Demande de subvention au titre de l'appel à projet franco-palestinien 2022-2024 en soutien à la coopération décentralisée du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères,

### Soutien aux associations

- 5 - Attribution d'une subvention à l'association des lieutenants de louveterie de l'Essonne,  
6 - Attribution de subventions aux associations de la ville de Grigny au titre de l'année 2023,

### Ressources humaines :

- 7 - Signature de la convention d'un agent du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne pour une mission d'Inspection en santé et sécurité du travail,  
8 - Recrutement d'agents contractuels sur emploi non permanent pour faire face à des besoins liés aux accroissements saisonniers d'activité,  
9 - Créations d'emplois budgétaires permanents à temps complet et à temps non complet.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Philippe RIO